

La Piscine Municipale : préoccupation écologique

Une piscine municipale, grande et accessible, est un élément important de qualité de vie.

Elle permet au plus grand nombre la pratique de la natation :

- sport de base dans l'éducation d'un enfant,
- sport de compétition, véritable école de vie, où l'on apprend la ténacité et le courage,
- sport pour tous qui permet à tout âge l'exercice physique sans contre indication

Une piscine permet aussi la pratique d'autres sports, tels que l'aquagym, la nage avec palmes, le water polo, la natation synchronisée... Elle permet aux personnes à mobilité réduite d'avoir une activité physique régulière et épanouissante, impossible dans un autre milieu...

Dans une ville comme Berre la grande piscine connaît un vif succès et sa fréquentation en croissance continue dépasse toutes les prévisions, été comme hiver !

Mais à Salon, comme dans beaucoup de villes françaises, la capacité en piscines est notoirement insuffisante, que ce soit pour l'apprentissage dans les écoles, pour les clubs, ou pour les salonais qui aimeraient simplement nager !

Dans ces conditions, analysons la raison qui pousse le Maire à programmer la destruction de la piscine olympique ; destruction, il est vrai, décalée de 2 ans à la suite d'une pétition signée cet été par des milliers de salonais !

La piscine a bientôt 50 ans, et le coût de sa rénovation, 8 millions d'euros, serait insupportable pour la ville !

Quelques commentaires :

- « Bravo » aux Maires qui se sont succédés depuis une vingtaine d'années sans réaliser les travaux d'entretien, qui, échelonnés et lancés à temps auraient largement permis de prolonger la vie de l'établissement.
- Qu'en est-il de ce devis de 8 millions d'euros nécessaires à la rénovation ? Est-il vraiment crédible ? A-t-il fait l'objet de toutes les études par des organismes qualifiés ? N'est-il pas annoncé pour mieux cautionner cette destruction ? « Quand on veut tuer son chien on dit qu'il a la rage » !
- **Quand bien même les 8 millions seraient nécessaires, pourquoi ne seraient-ils pas rassemblés, puisque l'on trouve des millions pour des bâtiments moins utiles à la communauté** (4 millions pour héberger la vingtaine de salariés de l'agglomération !).
- Comment dans ses conditions ne pas imaginer que des attendus immobiliers soient sous jacents à cette destruction.

Face à cette décision injuste et pénalisante pour Salon et ses habitants, Salon Ecologie propose une piste de réflexion :

La solution peut passer par la couverture (amovible) du bassin de 50 mètres et du petit bassin ; le bassin plongeur étant supprimé car trop consommateur d'eau, d'énergie et de surveillance.

Une partie des investissements pourrait être dédié à la réalisation d'infrastructures résidentielles attenantes à la piscine, (petits studios, par exemple) voire de commerces comme un restaurant, attrayants et ouverts toute l'année. Bâtiments basse consommation, ceux-ci seraient intégrés dans le projet global.

Les studios pourraient être proposés en location aux étudiants, jeunes travailleurs, mais également à des clubs et des équipes françaises, voire étrangères, en recherche permanente de bassins olympiques dans le Sud de la France.

Ces locations constitueraient une importante rentrée d'argent permettant de réduire les frais de fonctionnement annuels de la piscine ; tout comme le paiement de l'utilisation de la piscine par tous les clubs non salonais (ou de l'agglomération ?).

De plus des économies substantielles pourraient être réalisées sur ces frais, avec le choix de techniques modernes d'entretien de l'eau et de chauffage (photovoltaïque notamment), d'isolation.

Ce projet restant sous le contrôle d'une gestion municipale afin d'en maîtriser les coûts et optimiser la rentabilité ; tout en veillant à une accessibilité maximum pour les habitants.

Cette idée mérite pour le moins une étude sérieuse pour en mesurer la faisabilité. Salon Ecologie en fera la promotion auprès de tous les salonais et tous les clubs.